

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 26 MARS 2024

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ;
Mme BUTORI ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes LASSERRE, PINATEL ;
MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

POUVOIRS : Mme ECHEVERRIA à Mme CASTEL ; M. ALDANA-DOUAT à M.
CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 10 – ORCHESTRE : CONTRAT DE CESSION AVEC LE CHŒUR ASCESE

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la saison culturelle de l'Orchestre du Pays Basque – Iparraldeko Orkestra, le concert *Michlé « le livre des paraboles »*, placé sous la direction de M. Victorien Vanoosten, nécessite l'engagement du Chœur Ascèse dirigé par Philippe Mendes.

En lien avec l'association en charge de la gestion de cet ensemble et en complément de la convention cadre que nous partageons, un contrat de cession de 20 800 € nous est proposé pour l'engagement de ces artistes. Le montant noté correspond à la prestation du chœur et de leur chef pour l'ensemble des répétitions et le concert du 12 avril 2024.

Il est demandé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré, d'habiliter Monsieur le Président à signer ce contrat.

DONT ACTE

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Anton CURUTCHARRY

